L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 28 JUIN 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE.
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de ville dans la dernière partie du journal, paient $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 28 JUIN.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et de ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par A. Boaligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, [illegible] de terre située dans la ville de Carrollton, provenant de la succession de Mme. E. Monhooli, épouse décédée de L. Millaudon.

Par Foulall & Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété de valeur, maison en briques à trois étages, située rue Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital. Aussi, une magnifique résidence d'été, à cinq milles de la Nouvelle-Orléans, faisant face au fleuve, et à un mille au-dessus de la rue Dauphine.

Par S. Guinault—à 6 heures P. M., rue du Quartier, entre Chartres et Levée, le fonds d'une distillerie.

Par E. Roger & Co—à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par J. G. Bichon—à sa salle d'encan, marchandises sèches, habillements, chapeaux et nottons.

Par Montgomery & Bro—à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 60 rue du Camp, meubles—Aussi à 11 heures, aux écuries de P. Lanor, rue Gravier, chevaux de selle et de harnais, et beaux mulets; et à 5 heures P. M., en face l'hôtel de la Monnaie, la belle goélette mexicaine *Montezuma*.

Par D. E. Morphy—au No 60 rue Tchoupitoulas, jambons et épaules.

Par F. Fernandez—à son magasin d'encan, [illegible].

Par J. P. Boisseau—au No 32 de la rue Gravier, œufs, farine, fromage, tabac, &c.

Par Vincent & Co—au No 16 rue de Chartres, marchandises sèches.

JAMBONS ET EPAULES. — M. D. E. Morphy, encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur une annonce intitulée "Jambons et Epaules."

LA CONVENTION DE 1864.—On assure que ce corps veut absolument se donner encore un temps d'existence et que si le juge Durell refuse de le rappeler à la vie, ce qui est plus que probable, à en juger d'après sa conduite, le gouverneur Wells ou le juge Howell lui même lui rendra ce service signalé. En attendant, le juge Abell vient de se prononcer d'une manière très nette contre toute prétention de ce genre. M. Abell faisait partie de la convention et il est d'avis que cette convention n'existe plus aujourd'hui; qu'elle a fini sa vie avec son œuvre; c'est-à-dire qu'elle a cessé d'exister du moment où la constitution faite par elle a été ratifiée par le peuple.

On peut d'autant plus soutenir que son œuvre a été accomplie que cette œuvre a été acceptée par le peuple et qu'en vertu de cet instrument le peuple a organisé un gouvernement.

D'autre part, cette Convention ne fut élue que par un petit nombre de votants, dont la plupart se composaient de soldats et de gens de passage. Plusieurs membres avaient été élus par quelques marins à bord des canonnières ou dans quelques endroits secrets ou inconnus au peuple de la paroisse. La convention ne représentait ni le peuple ni l'Etat; et il ne serait pas convenable qu'elle s'arrogeât de nouveau des pouvoirs subséquents ayant une telle origine.

M. Abell est donc fortement d'opinion que la convention de 1864 a fait son temps, qu'elle n'est plus qu'un corps sans vie et qu'elle ne peut être convoquée par une autorité constitutionnelle.

Nous n'en dirons pas davantage, attendu que nos lecteurs pourraient s'imaginer que nous avons fini par prendre au sérieux ce corps sans vie que nous avons appelé une ombre et qui n'est pas autre chose. Mais si la convention de 1864 a la prétention de vivre, pourquoi n'ouvre-t-elle pas ses portes aux éditeurs de journaux afin qu'ils puissent transmettre au peuple de l'Etat les inspirations politiques de quelques grands patriotes.

Les trois quarts du peuple de l'Etat ignorent la convention de 1864; ne serait-il pas bon de leur adresser les procès-verbaux de ses délibérations pour qu'ils sachent qu'en ce temps de grâce et de misère cette convention se fût composée sans électeurs, se convoquant sans autorité et se perpétuant au hasard.

LE 4 JUILLET. — A en juger par le programme, nous croyons que le 90e anniversaire de l'indépendance nationale sera célébré avec une pompe supérieure à tout ce qui a été fait depuis nombre d'années. L'association des pompiers s'est chargée de la célébration de ce jour qui sera suivi de quatre autres jours de fête, et rien ne doit être négligé pour que toutes les mesures ne soient prises pour rendre cette occasion aussi solennelle que possible. La fête aura lieu aux Fair Grounds, qui semblent être devenus le Champ-de-Mars de la Louisiane. On y tient des courses, des foires, des expositions, on y donne des fêtes populaires, de grands dîners pour des associations particulières; une seule chose encore n'a pas été faite aux Fair Grounds, c'est la petite guerre, mais il faut espérer que cela viendra, car sous la république, les choses ne s'arrêtent jamais à moitié chemin.

En attendant, on aura, ce 4 juillet, des discours, de la musique, des courses à pied, des courses à cheval, des exercices gymnastiques et acrobatiques et un concert où se fera entendre le célèbre cornet d'argent de la bande de Chas. Jaeger.

Un brillant feu d'artifice terminera la journée.

Les quatre jours qui suivront seront consacrés à la fête spéciale des pompiers et rien ne sera négligé pour en faire quatre jours de plaisirs, d'amusements et de distractions de toutes sortes. Le comité d'arrangement a décidé que cette fête serait digne du peuple sous tous les rapports. On trouvera aux Fair Grounds tout ce qu'on pourra désirer en fait de boissons et de comestibles. On y verra des saloons-restaurants, et des établissements pour la vente des crèmes à la glace et du soda water.

Le prix d'admission est fixé à $1 pour un jour, et à $2 pour les cinq jours. Cette modicité de prix plaira à tout le monde, et la foule se portera à cette grande fête avec d'autant plus d'empressement que les recettes nettes de ces cinq jours seront ajoutées au fonds qu'on lève actuellement dans le but de construire un monument imposant pour perpétuer la mémoire des pompiers et des soldats qui auront perdu la vie en accomplissant bravement leurs devoirs. Leurs noms seront inscrits sur le monument.

Les Fair Grounds sont ce qu'on appelait naguère "Creole Race Course." Ils sont situés entre la rue Esplanade et la route de Gentilly.

EXAMENS SEMESTRIELS. — Les examens semestriels de l'institution des Remparts (ancienne École pratique dirigée par M. Caron) auront lieu lundi et mardi, 2 et 3 juillet, à 9 heures du matin, et seront clos par la distribution des prix. Cette institution, dont le succès grandit chaque jour, est fort habilement dirigée par M. de Montlaudes, qui est à la fois un professeur de grand mérite et un fort intelligent administrateur. Nous le prions d'agréer nos remerciements pour l'invitation qu'il nous a adressée.

CHANGEMENT DE TEMPS. — L'attention du public est appelée sur une annonce relative au changement d'heure pour le départ des steamers qui font le service de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et Mobile. Ces steamers toucheront dorénavant à la Baie de St Louis, à la Passe Christian et à Mississippi City. Pour plus amples renseignements, voyez l'annonce.

EXPOSITION ARTISTIQUE.—Est exposé maintenant, au magasin de Runkel & Dupuy, rue du Canal, No. 145, un magnifique tableau fait à l'aiguille, représentant la mort de Douglas, à la bataille de Langside, sous les yeux de Marie Stuart. Ce tableau est un admirable travail de goût et de patience, dû à une dame de la Nlle-Orléans. Il sera envoyé dans quelques jours à New York où il deviendra un des ornements de la Galerie des Beaux-Arts.

Changement d'heure de départ. [illegible]

Conseil Municipal.

REVUE DE LA DERNIÈRE SÉANCE.

Nous voyons avec surprise que le Bureau des aldermen a passé une ordonnance autorisant le contrôleur à adjuger des contrats pour la réparation des quais de la ville.

Nous voyons cela avec d'autant plus de surprise que le commissaire des rues dans la même séance adressait au bureau des assistants-aldermen une communication sur l'état des quais, levées et débarcadères et suggérait l'idée de passer une ordonnance pour autoriser la mise à ferme de la levée.

Cette contradiction fait ressortir le triste résultat que des changements fréquents de conseillers municipaux peuvent avoir pour l'administration de la ville. Depuis 1856, l'usage est d'affermer les quais, et de laisser aux preneurs la charge de leur réparation et entretien. L'usage a acquis force de loi.

Il est bien clair que si les réparations sont coûteuses, les prix de ferme offerts s'en ressentiront: mais quels qu'ils soient, il vaut mieux affermer avant les réparations qu'après.

D'abord en affermant le tout en l'état où les choses se trouvent, on n'aura qu'une opération à faire, partant, le tripotage sera presque nul. En réparant les quais pour les affermer ensuite, on aura au contraire la vente de plusieurs contrats pour l'exécution des travaux et ensuite l'adjudication des baux de fermes; on retombe alors dans les tripotages du passé.

Il est fâcheux, très fâcheux, nous le répétons, que l'administration de la ville soit livrée à des conseillers nouveaux pour lesquels le passé n'a pas d'antécédents obligatoires parce qu'ils leurs sont inconnus. Si l'on consultait un membre des anciens Conseils quelqu'il fut, il répondrait que le système de fermage des quais fut introduit dans les errements municipaux de 1856 pour faire disparaître justement les abus que nos deux Conseils semblent prendre à tâche de faire revivre aujourd'hui.

Quelle était la situation des choses avant l'adoption de l'ordonnance pour la ferme des levées à l'époque rappelée. Nous pouvons le dire en peu de mots: les réparations des quais faites par la ville lui coûtaient tant que tout leur revenu en était absorbé, ou à peu près. De là la substitution de la ferme avec charge de réparations par les fermiers, système qui avait admirablement réussi, jusqu'au moment où la guerre, empêchant tout commerce, causa nécessairement la résiliation des derniers contrats. Le Bureau des Aldermen en voulant réparer pour affermer après, retourne donc, sans le savoir peut-être, au système qui avait été si complètement condamné, c'est-à-dire au système qui avait pendant tant d'années privé la ville de ses plus beaux revenus.

Mais le voyer à défaut d'aldermen, doit savoir cela aussi bien que nous, car le voyer de 1856, année où fut inauguré le système du fermage, est encore le voyer d'aujourd'hui. Une chose est certaine: si la ville répare elle-même, elle perdra tout, et les sommes comptant, touchées à la vente des terrains de batture, disparaîtront dans cette œuvre comme dans un gouffre.

Nous sommes donc d'avis que la ville afferme tout, le plus tôt possible, et les quais qui ont été réparés et ceux qui ne l'ont pas été, car c'est là l'unique moyen de sauver les sommes réalisées pour les appliquer au rachat de la circulation municipale.

La disposition du bureau des aldermen nous cause d'autant plus de peine que cette disposition nous paraît provenir surtout de son ignorance administrative. En voici une autre preuve: une ordonnance ayant été présentée pour annuler un contrat relatif à la mise en opération d'une machine de desséchement et pour confier cette opération au voyer de la ville, le conseil a pris sur le champ l'ordonnance en considération et l'a référée au comité des rues et débarcadères.

L'ignorance du Conseil, nous pourrions peut-être dire son innocence, brille surtout dans la recommandation faite au voyer d'employer des ouvriers *habiles* pour exécuter les travaux. Ce mot d'*habiles* annonce, en vérité, de la part de nos aldermen, une candeur sans bornes. S'imaginer que les ouvriers seront plus habiles sous la direction d'un chef de département dont l'intérêt personnel n'est point engagé; — s'imaginer que les ouvriers seront plus habiles sous le contrôle imparfait d'un officier de corporation salarié lui même comme ceux qu'il emploie sous ses ordres, c'est n'avoir aucune idée pratique de travail ou d'économie. Comment les membres des aldermen en sont-ils encore à savoir que toute corporation municipale qui construit, qui bâtit, qui fonde et qui régit est une corporation ruinée, car tout le monde la trompe et la détrousse sans scrupules. Cela est connu de tout le monde, excepté de ceux qui devraient justement le savoir le mieux, — excepté de MM. les aldermen, et nous le déplorons.

Que dirons-nous d'une demande de $500 adressée aux assistants-aldermen par le maire Monroe, en faveur du juge Walker, son conseiller, à l'époque où il fut suspendu de ses fonctions par le général Canby? Nous en sommes fâché pour le juge Walker, que nous estimons beaucoup, mais le Conseil municipal ne peut être responsable de cette affaire: ce n'est pas le Conseil municipal qui a élu le maire Monroe, ce sont les citoyens de la Nlle-Orléans; et s'il y avait quelque chose qui ne fût pas droit dans des précédents par rapport aux exigences de l'autorité militaire, tant pis pour M. Monroe, mais cela ne peut regarder ni le Conseil municipal, ni la ville. C'est absolument comme si le recorder Gastinel prétendait à faire payer aux votants qui l'ont élu les frais d'avocat qu'il lui a fallu et qu'il lui faudra faire encore pour se défendre, aussi longtemps que possible, contre l'action de M. Steele, son concurrent électoral. Les électeurs savaient-ils que M. Gastinel n'avait pas 27 ans, et qu'il ne pouvait être recorder à cet âge? Non; eh bien! nous ne pensons pas que M. Gastinel veuille être indemnisé par eux ni par qui que ce soit au sujet d'une méprise qui est de son propre fait, et de son fait unique, car s'était à lui à annoncer qu'il n'était pas éligible à la place de recorder, n'ayant pas l'âge requis.

D'ailleurs, le salaire alloué maintenant au maire de la ville, permet amplement à M. Monroe de s'acquitter envers le juge Walker, qui a bien mérité de lui, nous n'en doutons pas, mais non de la ville que représentent les assistants aldermen. Ces messieurs ont référé la pétition au comité de finances qui ferait bien de la renvoyer au maire avec recommandation de payer de sa poche l'honorable juge Walker. Disons en passant que l'honorable juge, comme secrétaire du bureau des aldermen, touche, de la ville, $3,000 par an, ce dont nous sommes charmé pour lui.

Il paraît que le bureau des aldermen est un peu ébranlé dans sa résolution de faire exempter de rails la rue de Chartres, car il a référé au commissaire des rues l'affaire de la vente du droit de passage. Des pétitions ont été adressées aux conseils contre le projet et nous commençons à croire qu'il ne sera pas exécuté. Nous ne conseillerions d'ailleurs à personne d'en courir la chance; il est certain que le char serait arrêté fréquemment par des barricades de drays et personne ne voudrait s'en servir. Il y a déjà comme une conjuration publique contre cette ligne, pour ce qui concerne la rue de Chartres, et mieux vaut y renoncer.

FAITS DIVERS.

Abd-el Kader, en quittant Paris, avait manifesté son extrême désir que ses deux fils aînés pussent venir en France, à leur tour, pour voir ses amis et recueillir une première impression des ressources, de l'influence et de l'éclat de notre civilisation avancée.

Le vœu de l'émir, on le sait, a été réalisé.

C'est le 18 mai que ses deux fils, l'un de 26 ans, l'autre de 24, Sidi Mohammed et Sidi Mahi ed Dis, sont arrivés à Paris avec M. le baron Clary, à qui leur illustre père les a confiés à Damas.

Le premier soin des fils de l'émir a été d'aller offrir leurs hommages à l'Empereur et à l'Impératrice, qui les a invités au bal des Tuileries du lendemain, où ils ont assisté, ainsi qu'à tous les bals qui ont terminé la saison des fêtes.

Ils se sont empressés d'aller voir toutes les personnes de qui leur père avait reçu des témoignages d'affection, notamment les membres de la famille impériale et du gouvernement, accompagnés de M. Gabeau, interprète militaire, qui, sur la prière de l'*émir*, a été bien veillamment détaché auprès d'eux par S. Exc. M. le maréchal Randon, ministre de la guerre.

Sidi Mohammed et Sidi Mahi ed Dis, dont la santé exigeait quelques soins, iront bientôt prendre les eaux, d'où ils repartiront immédiatement pour la Syrie, selon le désir de leur père.

—Il est très heureux que M. Alexandre Dumas soit un cuisinier émérite; sans ce talent qui, certes, n'est pas à dédaigner, l'éminent romancier aurait eu un jour [illegible] chez M. Ratazzi, à Florence. Voici comment il raconte le fait dans une lettre à l'*Avenir national*:

Il y a trois jours, il y avait à mon occasion un dîner de douze personnes chez M. Ratazzi.

A dix heures du matin, je reçois un petit mot de madame:

« Impossible ... [illegible]

[illegible]

Nouvelles du Mexique.

(Par la Californie)

Ce qui suit est un extrait du *Courrier de San Francisco* du 30 mai:

(Correspondance de Guaymas.)

PILLAGE D'HERMOSILLO.

Guaymas, 12 mai.

Monsieur,

Ma lettre du mois dernier vous entretenait des craintes que nous éprouvions de voir une fois de plus les bandes de Pesqueira ravager le nord de cet Etat; ces craintes n'étaient que trop fondées.

Le 3 mai, Hermosillo était attaqué par Pesqueira, Martinez et Cachora, qui avaient réuni de 1400 à 1500 hommes auxquels ils avaient promis le pillage de cette jolie ville. Hermosillo n'était défendu que par une centaine de Mexicains impériaux commandés par M. Almada et par une petite légion de 37 ou 39 étrangers, la plupart Français. La défense fut héroïque, 34 ou 35 hommes de cette brave petite légion furent tués, et vendredi matin, vers dix heures, les brigands entraient dans la ville, massacrant tout ce qu'ils rencontraient, hommes, femmes et étrangers. Leur premier soin fut alors de forcer les portes des principaux magasins, et dans un instant les maisons de MM. Camou, Ortiz, Gonzales et beaucoup d'autres étaient mises au pillage.

Tous ces hommes étaient gris de mescale avant d'entrer: bientôt ils furent ivres. Le champagne se mêlait au sang qui coulait à flot dans les rues, les hurlements des bandits couvraient les cris des mourants; dans plusieurs endroits, les jambes dans le sang jusqu'aux chevilles, ils achevaient les blessés....

Un témoin de ce carnage, qui est parvenu à s'échapper, a donné ici des détails que la plume se refuse à écrire. Un de nos malheureux compatriotes, M. Monie, qui tenait un hôtel, a été tué dans sa cour après avoir vu tomber devant lui son fils frappé de dix balles et d'autant de coups de machettes. M. Gonzales, vieillard respectable et chef d'une très importante maison, a été aussi assassiné; un grand nombre d'autres personnes qui n'avaient jamais porté une arme subirent le même sort. Après avoir dévalisé les magasins, les brigands brisèrent les étagères et les comptoirs, espérant sans doute joindre l'incendie au pillage.

Hermosillo est à 38 lieues de Guaymas et à 24 lieues d'Ures. Pesqueira et ses amis se croyaient donc bien en sûreté; ils étaient loin de s'attendre à l'arrivée du colonel Tanori, lequel à la tête de 400 Indiens et accompagné du général Lanberg, avait quitté Ures en toute hâte et après une marche de plus de 20 lieues attaquait sans hésitation les 1,400 brigands qui étaient dans la ville occupés au pillage. Le combat fut court mais sanglant, il n'y avait pas entre les mains des Indiens un seul fusil dont la baïonnette n'ait frappé l'ennemi. Le général Lanberg fut, dit-on, magnifique d'audace et de sang-froid; un canon était encore entre les mains des Chinacos dans une des rues d'Hermosillo et pouvait faire beaucoup de mal; à la tête de dix hommes, dont plusieurs étaient ses officiers, il reprit lui-même ce canon. Son cheval fut tué sous lui.

Tanori est toujours le brave chef que nous connaissons depuis l'occupation, ardent au combat et frappant sans pitié quand il a affaire aux hommes de Pesqueira. On assure que plus de 400 Chinacos furent tués dans les rues d'Hermosillo; mais la population de cette ville autrefois si commerçante avait éprouvé des pertes considérables et malheureusement irréparables.

Depuis ce moment le général Lanberg et Tanori sont restés maîtres de la ville qui a été déclarée en état de siège; tous les habitants mâles sont armés et sous la direction énergique des chefs sont décidés à se défendre; ils savent que la mort les attend si les Chinacos rentrent à Hermosillo.

Les routes de Guaymas à Hermosillo et de Guaymas à Alamos sont infestées de bandes de voleurs. Déjà, dès le 18 du mois dernier, une bande d'une centaine de cavaliers arrivait au Rancho, à trois lieues d'ici; là ils volaient tout ce qu'ils pouvaient et tuaient un père de famille, vieillard à cheveux blancs, ancien alcade de Buena Vista, puis payaient devant une compagnie du 62e venue aussitôt que la nouvelle de leur coup de main arriva à Guaymas.

Quelques jours après ils attaquaient la diligence qui partait pour Hermosillo, c'était à peine à trois lieues d'ici, mais cette fois ils eurent affaire à des voyageurs bien décidés, parmi lesquels étaient deux de nos compatriotes et de nos amis, MM. L. P. Camou, d'Hermosillo, et P. Echeberné, de Guaymas. Tous mirent pied à terre et, se faisant une défense de la voiture attaquèrent les bandits à coup de rifles, ceux ci trouvant l'affaire un peu trop chaude pour leur courage s'enfuirent au galop, abandonnant deux fusils à ceux qu'ils prétendaient voler. Voilà les soldats *libéraux* de la Sonora!

Ce qui se passe ici depuis quelque temps, ce qui vient de se passer à Hermosillo ne légitime-t-il pas trop fortement peut-être la mise hors de loi de ces bandes sans opinions politiques, ne se battant que pour piller, violer et égorger? Sont-ce là des soldats? Non, mille fois non! Ce sont des voleurs, des assassins, et il faut que les députés Français qui blâment l'empereur Maximilien d'avoir pris cette mesure sévère soient bien peu renseignés sur les véritables tendances de ces prétendus républicains......

Tout ce qui arrive ici depuis quelque temps est certainement la suite des fausses mesures prises il y a sept mois. Quand le colonel Garnier était à Hermosillo, avec deux compagnies à Urez, il aurait été facile de purger le pays de puis Mazatlan jusqu'ici, en passant par Culiacan et Alamos. La profonde connaissance du pays et du caractère mexicain lui auraient permis de pacifier la Sonora promptement; son régiment et les autres forces dont il disposait étaient suffisantes pour mettre vivement à la raison les bandes de voleurs qui auraient pu se montrer.

Non seulement on a retiré le 51e quand il aurait fallu le laisser opérer ici; mais du nous a enlevé tous les chasseurs d'Afrique, la terreur des Mexicains. Cependant la Sonora est un pays particulièrement favorable à la cavalerie qui peut opérer partout sans difficulté.

Jenkins, William Jenkins, ce bandit américain aux ordres de Corona, n'a point été tué à l'affaire du Presidio comme on l'avait dit d'abord. La vérité est que ce triste échantillon de l'humanité se trouvait au Presidio quand on organisa l'apprêt de la colonne franco-mexicaine. Il était au lit, convalescent d'une blessure. Il eut peur d'être fait prisonnier, et pour échapper à la corde qui l'attendait, il se jeta hors du lit, enfourcha une mule sans selle pour prendre la fuite. La bête, rudoyée sans doute ou effrayée du tumulte de la rue, s'emporta, Jenkins ne put la soutenir. Il fut précipité sur le pavé, la tête porta..... quelques heures après il rendait le dernier soupir.

Le général Rivas, commandant supérieur des troupes mexicaines en Sinaloa, est de retour de Tepic. Il ne semble pas que son entrevue avec Lozada ait obtenu aucun résultat.

Des lettres particulières de Mexico parlent du départ prochain du maréchal Bazaine et de notre envoyé extraordinaire M. Dano. La mésintelligence règne à Mexico, et on serait à cette cause que le départ de nos deux chefs politiques et militaire devrait être attribué.

La réorganisation de l'armée est un fait résolu. Le général Negre serait investi du commandement en chef.

AUTRE CORRESPONDANCE DE MAZATLAN.

Mazatlan, le 15 mai 1866.

Voici un résumé des nouvelles politiques et des opérations militaires qui sont satisfaisantes d'une part et horribles de l'autre.

Une colonne franco-mexicaine de 700 hommes est sortie le 4 courant à la recherche des dissidents. Corona à la tête de 2,000 hommes a osé l'attaquer le 6 en rase campagne au point nommé Uvalamo; mais après trois quarts d'heure de combat il a été complètement battu, ses troupes dispersées, laissant au pouvoir des Franco-Mexicains deux pièces de canon (dont une est la dernière des deux perdues à San Pedro le 22 décembre 1864 par la marine française), toutes les munitions, des fusils, des chevaux, des mules et plus de 200 morts sur le champ de bataille. Une nouvelle colonne va sortir, mais on doute cette fois qu'elle rencontre l'ennemi qui doit être très affaibli. Malheureusement ces sorties ne servent qu'à déblayer nos environs sans rétablir les communications avec l'intérieur de l'Etat.

Le *Talisman*, arrivé le 11, nous a apporté les nouvelles suivantes de Guaymas.

Le 3 courant, Pesqueira, Garcia Morales et Martinez sont tombés à l'improviste sur la ville d'Hermosillo où il n'y avait que 100 hommes de garnison mexicaine sous les ordres de José Maria Tranquilino Almada.—A ces 100 hommes se sont joints environ 50 étrangers dont 27 Français. Avec cette poignée de braves, Almada a tenu en échec l'ennemi fort de 1,500 hommes depuis le 3 au matin jusqu'au 4 à midi. A cette heure la compagnie mexicaine a passé à l'ennemi, qui à partir de ce moment est devenu maître de la ville. Almada blessé, avec ses deux officiers et quelques hommes dévoués, a forcé le passage et a pu sortir d'Hermosillo.

La compagnie étrangère a été massacrée et ceux qu'on a pris vivants ont été pendus.—Alors a commencé une chose horrible, on tuait, on pillait, on violait dans les maisons et dans les rues. Parmi les victimes on compte Dionisio Gonzales, un des principaux négociants d'Hermosillo et très aimé de tout le monde, et Augustin Alsua dont la famille habite San Francisco. Heureusement pour cette malheureuse ville qui sans nul doute aurait été complètement détruite, le chef indien Tanori (qui depuis l'occupation de Guaymas s'est mis au service de l'Empire ainsi que toute la tribu des Ópatas qu'il commande) est arrivé à 4 heures devant Hermosillo ayant fait en trois jours une marche de 100 lieues.

Pesqueira, Morales et Martinez ont eu grand'peine à ramasser leurs hommes, tous ivres de vin, de sang et de pillage et sont sortis à la rencontre de Tanori, avec la certitude de l'écraser, grâce à leur supériorité numérique. Les braves Indiens ont attendu les bandits de pied ferme, sans broncher, les ont laissé arriver sur eux, puis à bout portant ils ont fait une seule décharge et se sont ensuite précipités sur ces canailles à la bayonnette. Le combat a duré à peine une heure, et la victoire a été complète pour les Indiens. Les bandits ont laissé sur le terrain une multitude de morts, 40 mules chargées de munitions, tous leurs bagages, butin, etc., et une grande quantité d'armes.—Hermosillo a été sauvé.

COMMENT RÉGULÈS A ÉCHAPPÉ.

On écrit de Mexico:

«....... J'apprends que le colonel Rodriguez, qui était sorti de Patzcuaro le 21 avec une centaine d'infanterie et de cavalerie, est arrivé hier à Corneo où se trouvait une force dissidente commandée par Garnica, de moins au dire de ceux qui annoncent que Régulès est mort du typhus. A l'approche des impériaux, cette force sortit du village et s'empara d'une hauteur voisine, où elle fut attaquée et mise en déroute après une courte résistance. On ajoute que le colonel Rodriguez a été légèrement blessé, qu'il a eu des pertes à déplorer, le combat ayant été très vif qu'il a fusillé huit ou dix prisonniers et renvoyé les autres à Patzcuaro.

« C'est demain que les Français sont attendus à Morelia. Ils tiendront garnison; toutes les troupes mexicaines vont se mettre en mouvement; leur quartier général sera Patzcuaro.

« On dit que Régulès avec une trentaine d'officiers (c'est tout ce qu'il a pu réunir après la déroute de Patzcuaro) se trouve dans la direction de Turicato, au sud-ouest de Tacambaro; il est probable qu'il sera interné plus avant dans la Tierra caliente, car Tacambaro est occupé par la brigade mobile.

« Un rapport au sujet de Régulès que dans l'attaque de Patzcuaro les troupes impérialistes s'étaient dirigées vers la maison où on leur avait dit que Régulès était logé, rencontrèrent un homme en caleçon blanc qui sortait de cette maison. Croyant avoir affaire à un domestique, les soldats lui demandèrent où se trouvait Régulès (c'était à Régulès lui-même qu'ils parlaient). Celui-ci répondit que Régulès était dans la maison; les soldats y entrèrent et trouvèrent un individu vêtu plus décemment; c'était Justo Mendoza, secrétaire de Régulès, qui voulut opposer de la résistance et fut tué dans la lutte. C'est grâce à ce subterfuge que Régulès s'est échappé. »

On lit dans l'*Estafette*:

Peu d'événements encore pendant la dernière quinzaine.

Le retard apporté à la discussion des affaires mexicaines cause ici une alarme que nous persistons à croire sans fondement, mais nous devons constater que l'émotion est profonde, universelle, parmi la population française surtout.

Les ennemis de l'intervention ne dissimulent pas leur joie de ce qu'ils appellent une certitude, ce qui n'est en réalité qu'un espoir, nous voulons dire le départ plus ou moins prochain du corps expéditionnaire. S'il était opéré dans les conditions dont l'imagination des uns, les manœuvres hostiles des autres, prétendent qu'il doit l'être, il ne resterait plus à tout ce qui, de près ou de loin, nous a donné son adhésion et son concours, qu'à quitter le pays pour en revenir au moins la vie sauve.

Voilà ce que l'empereur Napoléon n'ignore pas; cela doit suffire pour montrer le peu de fondement de ces alarmes. Il en résulte néanmoins un enseignement très clair, notre concours n'est pas seulement indispensable au Mexique, il l'est à l'existence et aux biens de nos nationaux, il l'est par suite de notre honneur. C'est assez dire que, dût-on modifier les conditions, il ne sera pas retiré tant que les grands intérêts qui nous ont amenés ici, notamment la sécurité pour les personnes et les biens de nos nationaux, ne seront pas assurés. Nous en avons pour garantie la parole de l'empereur et l'adresse du corps législatif si conforme à notre dignité, aux sentiments français.

Le départ du général Almonte est également un fait d'une véritable importance et de nature à rassurer l'opinion. Le public ignore naturellement, ainsi que nous-même, le but et l'objet de sa mission auprès de l'empereur Napoléon. Mais nul ne doute qu'il ne soit envoyé pour travailler à la consolidation de l'œuvre dont il a tant contribué à établir les premiers fondements, à laquelle il revient prêter son concours à l'heure où elle peut paraître en péril.

Les intérêts de toute nature qui ont fait entrer la France dans cette grande entreprise n'ont pas diminué; leur importance au contraire a grandi. Nous le répétons avec une entière confiance, la situation actuelle est loin d'être sans remède, et le général Almonte, nous aimons à le croire, n'aura nulle peine à le démontrer à Paris. Son départ et sa mission prouvent que ce qui est déjà compris à Mexico; nous partageons donc l'espoir exprimé par le maréchal Bazaine dans son toast d'adieux au général [illegible] verrons bientôt après un nouveau [illegible] de à son pays et à la France, qui [illegible] et la tête haute et laissant derrière [illegible] accomplie.

L'état du commerce avant le premier coup de canon.

Nous recevons, sur la situation financière des diverses places de l'Europe, une lettre qui présente un tableau malheureusement trop exact de la réalité.

Nous la résumons en ces termes:

Jamais on ne vit dans le commerce un état de malaise comparable à celui qui s'offre à nos yeux en ce moment. La guerre d'Amérique cessant, nous étions encombrés de demandes; cette partie du monde, l'Orient et les Indes nous envoyaient la matière brute et nos centres cotonniers renaissaient à la vie; le bien-être général engendrait le luxe, et Paris, cette métropole des articles de luxe, était assaillie de commandes pour tous les pays.

Les préparatifs pour l'Exposition universelle de 1867 occupaient tous les esprits, et tous les pays du globe se préparaient pour cette solennité commerciale qui n'aurait pas eu son égale.

Il n'y a que les commerçants qui puissent dire combien cette situation a changé d'aspect, non seulement en France, mais en Europe. En France, le commerce avec le Chili, le Pérou et le Brésil se ressent vivement du feu de la guerre provoquée par l'Espagne. Les négociants qui ont des relations avec l'Allemagne ne sont guère plus heureux; ils ne peuvent négocier le papier sur leurs clients, les banques allemandes refusant la remise des effets qu'on leur présente à l'escompte.

Ceux qui font des affaires avec l'Italie sont dans des conditions identiques; ne comptant pas sur l'établissement du cours forcé dans ce pays, ils travaillaient avec un bénéfice mesuré qui, aujourd'hui, est non seulement absorbé, mais considérablement dépassé par la perte que subit le papier sur l'Italie.

Les Russes et les Polonais ne veulent pas payer: ils ont fait leurs achats lorsque le cours du change sur Paris était à 315 et il est maintenant à 270, ils ne peuvent évidemment pas gagner sur la marchandise un bénéfice suffisant pour couvrir une semblable perte. Quant au change sur Vienne, de 238 il a reculé à 209, soit 15 0/0 de baisse. Cela renverse toutes les opérations.

Voilà pour la France, et il faut noter que nous sommes encore privilégiés, parce que la Banque escompte largement et qu'elle a un stock imposant en numéraire; en outre, les commerçants ont peu d'actions industrielles et de fonds étrangers en leur possession.

L'Allemagne est travaillée et minée par la politique belliqueuse qui bouleverse ce beau pays. L'argent y avait été, de tout temps, proverbialement à bon marché aujourd'hui il est à 9 0/0 à la Banque de Prusse, et à 7 0/0 à Francfort! Et encore est-il impossible de se procurer à ce taux de l'argent en Prusse où la misère arrive à son comble. Tout ce qui peut porter les armes étant sur pied, des milliers de magasins et fabriques sont fermés; patrons, commis, garçons de caisse, tout est sous les drapeaux. Il ne faut donc pas s'étonner de voir se succéder, sans trêve, les faillites, les fabriques n'ayant plus d'ouvriers, les magasins pas de patrons, tout va à la dérive, les rentrées ne peuvent se faire et les suspensions d'affaires se renouvellent journellement.

En Italie, l'établissement du cours forcé des billets de la Banque nationale et la baisse immense de toutes les valeurs ont causé la chute d'une foule de commerçants. Les impôts énormes grèvent la propriété et la rente, et, malgré cela, on ne parvient pas à équilibrer le budget.

En Autriche, on avait soigneusement élaboré un plan financier qui devait aboutir, à force d'emprunts, d'impôts et d'économies, à rendre à la Banque nationale son stock métallique pour reprendre ses paiements en espèces.

En Hongrie et en Bohême, on se faisait mutuellement des concessions pour arriver à une entente. Il a suffi de l'appréhension de la guerre pour renverser tout cet édifice, pour faire reculer à une époque indéterminée les économies décrétées et la reprise des paiements en effectif. Des centaines de maisons de fabrique les plus riches et les plus anciennes ont été forcées de déposer leur bilan, et des milliers de bras ont été enlevés à l'agriculture en Bohême et en Hongrie, provinces dont toute la richesse consiste en produits agricoles.

En Angleterre, on ne vit jamais pareille crise éclater; l'esprit d'association avait établi son règne, et il régnait en souverain absolu. Des multitudes de banques et d'institutions financières établissaient en même temps des comptoirs sur le continent et dans les pays les plus lointains; elles prêtaient leur concours aux finances de tout le globe lorsqu'éclata la crise actuelle qui réduisit en un vil monceau de papiers les actions, obligations et autres garanties sur lesquelles on avait consenti des prêts. Des que les déposants de fonds eurent vent de cet état de choses, ils se ruèrent aux guichets des banques les plus menacées, et de menacées qu'elles étaient auparavant, elles se trouvèrent en présence de la faillite, entraînant dans leur chute une multitude d'autres établissements et de maisons particulières, tout en répandant par contre coup une nouvelle crise d'alarmes sur le continent.

Passons en Espagne, ce pays qui sort d'une crise pour se jeter dans une nouvelle: voilà le crédit de l'*Etat*, celui de toutes les entreprises et celui des particuliers ébranlés au plus haut degré. Le change est si détestable que la piastre sur Cadix perd près de 7 0/0, et sur Madrid 6 0/0, en comptant le prix de la piastre à 5 fr. 25 c.

La Turquie tâchait cependant de réparer ses embarras en instituant un syndicat pour le contrôle de la dette publique. Les fonds pour le paiement du coupon de la dette au 1er juillet commençaient à être réunis, mais voilà que, grâce aux complications politiques, tout ce plan est dérangé; la Turquie arme et mobilise, et pour peu que cela continue, les fonds réunis pour les coupons devront servir à entretenir des troupes et à solder des armements extraordinaires.

Nous pourrions continuer l'exposé de ce triste tableau et parler des désastres sans nombre qui ne seront connus que d'ici à quelques mois; car des millions de livres sterling, tirés de tous les points du globe, seront renvoyés sous protêt faute de paiement, et alors le contre-coup de nouvelles suspensions lointaines se fera de nouveau sentir en Europe.

Telle est, sans aucune exagération, la situation actuelle, et tel est l'état dans lequel nous nous trouvons, sans qu'un seul coup de canon ait encore retenti! Si cette situation se prolonge encore un peu, nous verrons les meilleures maisons étouffer dans l'inaction avec un portefeuille regorgeant de valeurs dépréciées et des créances excellentes, mais qu'elles seront dans l'impossibilité matérielle de faire rentrer.

CHRONIQUE DU SPORT.

La nouvelle victoire de Gladiateur, qui, comme on sait, a gagné la coupe d'or d'Ascot, a été une bonne aubaine pour son jockey Grimshaw. On dit que le comte de Lagrange abandonne la totalité des enjeux (26,250 fr.) à Grimshaw.

A propos de Gladiateur, le *Globe*, de Londres, nous donne de mauvaises nouvelles sur son compte:

« Le noble animal, dit-il, paraît devoir bientôt terminer sa participation aux courses, et bientôt il sera relégué au haras. Ce cheval a eu une inflammation à la jambe droite, et il est résulté un engorgement permanent au-dessus du fanon, qui le mettra dans l'impossibilité de paraître à l'avenir sur le turf. »

Espérons que le *Globe* a été mal informé, ou qu'il a pris ses désirs pour la réalité.

CHRONIQUE LOCALE.

BUREAU DES ASSISTANTS ALDERMEN. — Ce Bureau s'est rassemblé hier soir pour fair quelques affaires.

Est adoptée une résolution pour l'ouverture des rues Moreau et Casacalvo.

On s'est encore occupé des salaires des officiers ou employés de la ville.

Le comité de police et de santé a fait un rapport où il recommande que les restes d'animaux venant des abattoirs soient jetés dans le fleuve au dessous de la rue Bienville.

M. Montamat objecte et le rapport est renvoyé au comité.

Est adoptée une résolution pour construire un pont sur le nouveau canal en alignement avec la rue Liberté.

Après quelques autres affaires moins importantes le bureau s'ajourne.

NÈGRES SOLDATS ARRÊTÉS.—On a arrêté hier soir 5 nègres soldats soupçonnés de complicité dans le vol de $6,000 pratiqué au détriment du Bureau des Affranchis rue du Camp. Il y a quelques jours.

VAGABONDS.—Hier soir, dans une maison de jeu rue Basin et Union, on a arrêté une vingtaine de nègres pour vagabondage.

FEU.—Le feu a pris hier soir dans la manufacture de chemin de Dorsey et Gooch, près de l'encoignure Camp et Gravier. Dommage fort léger.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

COALITION CONTRE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Etats du Centre et de l'Ouest.

DÉFAITE DES YANKEES.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

FORMATION D'UNE ARMÉE NATIONALE.

Tirage à Puebla, Mexico et Guerrero.

INCOMPÉTENCE DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL DES POSTES.

Dénonciation du monopole télégraphique.

Suffrage nègre dans le district de Colombie.

Nouvelles d'Europe par le Java.

ENTRÉE DES PRUSSIENS EN SAXE.

Le représentant prussien quittant la Diète.

SA PROTESTATION.

Il déclare la Confédération dissoute.

Marche des Autrichiens contre les Prussiens.

Départ de Victor-Emmanuel.

Il se rend au camp avec La Marmora.

CHEMINS DE FER COUPÉS.

Interruption postale sur le Pô et le Mincio.

Déclaration de guerre par la Prusse

Grande dépression des valeurs en Allemagne.

OR ET COTON.

New York, 27—Le vapeur Java, parti de Liverpool le 16 et de Queenstown le 17, est arrivé ce soir.

La diète fédérale ayant, le 14, par un vote de 9 contre 6, adhéré à la proposition de l'Autriche pour la mobilisation de l'armée fédérale, la Prusse, conformément à ses premières déclarations, a réalisé ses menaces en considérant, cela comme un acte d'hostilité de la part de ces Etats, et le jour suivant, elle a fait entrer des troupes en Saxe et dans le Hanovre.

Le bruit courait aussi que l'Autriche avait fait entrer des troupes en Saxe. Cette nouvelle, cependant, n'a pas été confirmée, mais on croyait que le général Benedeck se porterait immédiatement à la rencontre des Prussiens.

Après la décision de la Diète Fédérale, le représentant prussien a protesté contre cette décision comme inconstitutionnelle, et a dit que la Prusse considérait la Confédération comme dissoute et est immédiatement sorti de l'Assemblée.

Toute l'Allemagne était livrée à une grande commotion et dépression financière.

Le baron Ricasoli a pris dans le ministère la place du général La Marmora qui s'est rendu au camp avec le roi, comme ministre sans portefeuille.

Les nouvelles d'ailleurs sont sans importance.

Le câble atlantique est fini. Le Great Eastern partira de Sheerness le 13 juillet.

Les croiseurs confédérés, Tallahassee et Sumter, ont été vendus à l'encan à Liverpool.

Dernières nouvelles par le Java.

Liverpool, 16 juin—La conduite du gouvernement américain relativement aux fenians donne une satisfaction générale. Le London Times fait l'éloge du gouvernement de Washington. Il dit qu'il serait impossible d'exagérer la bonne foi, la bienveillance et la sincérité avec lesquelles ces mesures décisives et énergiques ont été prises.

Le gouvernement américain a fait même plus qu'on n'aurait pu honorablement attendre de lui dans la position la plus élevée. L'article exprime la reconnaissance que l'envoi d'officiers aussi distingués que les généraux Grant et Meade sur le théâtre de l'entreprise fénienne fait éprouver, et l'Angleterre se rappellera longtemps et cordialement l'énergie avec laquelle un tel service lui a été rendu. Il faut remercier les Féniens de ce qu'ils ont donné aux Etats-Unis l'occasion de montrer les sentiments d'une telle amitié.

New York, 27. — A la clôture des dépêches il n'y avait pas encore de nouvelles qui annonçassent une collision en Allemagne.

Un télégramme de Prague du 16 dit que les Prussiens occupent le Lobenstein et Meissen, Chemnitz et Greitz. Le chemin de fer entre Riesa et Dresde a été détruit, et les communications postales entre la Prusse et la Saxe sont arrêtées.

Les princes de la couronne de Saxe sont partis pour Vienne. Les valeurs du Trésor saxon et les provisions pour l'armée ont été envoyées en Bohême.

Une dépêche de Francfort dit que le prince Charles de Bavière sera nommé commandant en chef de l'armée fédérale.

On pensait que Rickelberg offrirait une défense active au Schleswig Holstein.

Il a été avéré que les actes de la Diète Fédérale avaient déterminé que les diverses puissances qui ont signé le traité de Vienne en 1815 déclarent que dans leur opinion les articles 54 et 63 de ce traité qui formerait une partie des lois européennes internationales ont été violées.

(Trad. littérale.)

Les Autrichiens avaient interrompu toutes les lignes de communication du côté du Pô et du Mincio.

Par Queenstown, Liverpool, 17 juin. — Les bâtiments de guerre fédéraux, Augusta, Miantonomah et A. S. Holt, sont arrivés à Queenstown dans la soirée du 16.

Londres, 17 juin.—L'entrée des Prussiens en Saxe est pleinement confirmée, la Prusse ayant préalablement déclaré la guerre. L'entrée des Autrichiens est attendue à chaque instant.

La Presse de Paris publie un rapport d'après lequel le premier engagement aurait eu lieu près de Zeplitz, le 16, mais le bruit n'est pas confirmé.

La Diète a tenu un meeting extraordinaire le 16 pour décider sur la motion de la Saxe, que l'Autriche et la Bavière soient requises d'adopter immédiatement telles mesures que nécessite l'invasion de la Prusse.

La Prusse a adressé aux grandes puissances une déclaration justifiant l'invasion par le fait que la décision de la Diète, prise le 14, a dissous la confédération, et que les lois de simple conservation forcent la Prusse à prendre ses précautions contre les Etats voisins en hostilité ouverte ou cachée; qu'elle a offert antérieurement une alliance conditionnelle qui a été rejetée.

La Bourse de Paris était languissante le 16; les rentes ont fermé à 62 fr. 62 centimes sans dividendes.

Le président de la commission nommée pour la Jamaïque est arrivé le 8.

Les journaux du dimanche disent que le sort du bill sur la Réforme devait être décidé le lendemain. Les conservateurs s'entendent pour combattre le gouvernement.

Nouvelles maritimes—Arrivés de la Nouvelle-Orléans, le Lawrence, à Calais; le Bolivian, à Liverpool, et le Sportsman, au Hâvre.

Dernières nouvelles commerciales—Liverpool, samedi soir 16 juin—Vente de coton, aujourd'hui, 7000 balles, y compris 1600 achetées par spéculation et pour l'exportation. Le marché est calme et sans changement, et les prix sont en peu à la baisse. Le marché aux blés a une tendance à la hausse, et les provisions se maintiennent.

Londres, 16, au soir—Fonds américains, les 5 20 des E. U. à 64½ à 65. Consolidés, 86½ à 86 7/8.

Washington, 27— Le Président a pardonné hier à M. Bledsoe qui, dans les premiers jours de la guerre, a occupé la position d'assistant secrétaire de la guerre sous le gouvernement confédéré. Le pardon de Bledsoe avait été chaudement recommandé par l'Honorable A. H. Browning.

New York, 27 au soir. 5. 20—104. 7. 30.—103. Or 155 5/8.

(Pour les marchés de l'Ouest et de la passe Sud-Ouest, voyez la partie anglaise des dépêches.

New York, 27—Marché au coton, Fermeté à la clôture avec des ventes de 1,000 balles à 38 à 40.

New-York, 27—Le Dr Bissell rapporte de la Basse Quarantaine que le choléra a disparu du navire-hôpital.

Washington, 26—Hier, pour la première fois depuis le commencement de la session, les représentants des Etats du Centre et ceux des Etats de l'Ouest, à la chambre, se sont entendus pour contrecarrer les intérêts de la Nouvelle Angleterre. Les membres de ces derniers Etats ont éprouvé une défaite dans leurs efforts à s'approprier les avantages du chemin de fer du Pacifique. La majorité des voix s'est prononcée en faveur du tracé indiqué par l'*Union Pacific Company*, lequel fait passer la route par Danver City, dans le Colorado.

New-York, 27. — Le steamer Moro Castle est arrivé de la Havane avec des nouvelles allant jusqu'au 23 de ce mois. L'Estafette dit que les départements de la guerre et des finances au Mexique s'occupent à organiser une armée nationale, mais que le gouvernement impérial n'ayant ni hommes ni argent, se trouve dans un état précaire et en péril. L'empereur a ordonné de faire un tirage au sort dans les villes de Mexico, de Puebla et de Guerrero.

Washington, 27 — Au Sénat, M. Wade, du comité sur l'organisation du district de Colombie, a rapporté un bill pour rappeler la loi qui rétrocède le comté d'Alexandria à l'Etat de la Virginie, et par cela fait entrer la ville d'Alexandrie dans les limites du district de Colombie.

Le bill qui vient en aide à l'établissement de lignes télégraphiques et assure au gouvernement l'usage de ces lignes pour des services postaux, militaires et autres, a été mis en discussion. M. Brown, dans un discours qu'il a prononcé à ce sujet, a fait la remarque que le maître de poste, dans son rapport sur l'usage des lignes télégraphiques, a démontré son incapacité sur cette matière. Son rapport s'est étayé de l'opinion de personnes intéressées dans le monopole qui contrôle actuellement les télégraphes établis dans le pays. Le maître de poste a usé à son crédit beaucoup plus que ne l'a fait aucune autre employé du gouvernement.

M. Sherman regrette que M. Brown ait fait une si virulente attaque contre M. Dennison, qui, il en est convaincu, tient à cœur l'intérêt public, et travaille dans ce but avec autant d'ardeur qu'aucun autre employé.

Le bill qui accorde le droit de suffrage aux nègres, dans le District de Colombie, a été adopté.

La chambre a adopté un bill pour prévenir la contrebande.

M. Morrill, du Vermont, a fait un rapport sur les amendements du sénat au bill sur la taxe. La chambre a donné son adhésion à ces amendements, moins la clause qui impose une taxe de 2 cents au lieu de 5 sur chaque livre de coton. Mais un comité de conférence a réglé cette différence.

Washington, 27 —On dit que le comité du Sénat, chargé de faire un rapport sur les levées du Mississipi, et présidé par M. Clark, s'est réuni lundi. Il a conféré avec MM. Claiborne, Fields et autres, qui sont ici pour représenter les intérêts de la Louisiane, du Mississipi et de l'Arkansas. Le comité a obtenu toutes les informations qu'il désirait, et est, à ce que l'on assure, bien disposé à faire un rapport favorable. Le général Canby, ci-devant commandant du département du golfe, et le major-général Humphreys, du corps des ingénieurs, et qui a fait un relevé du fleuve Mississipi à son embouchure, ont été priés d'aider le comité de leurs lumières, pour servir de base à l'action du Congrès.

Cincinnati, 27—Farine et blé languissants; maïs à 61, avoine 47, whisky sans changement; porc mess 30 50 à 31; viandes salées, épaules fermes de 14 à 19, plats côtés découvert 21¼; graisse 21⅜, groceries en général bien soutenues. L'or est à 154.

St-Louis, 27 — Farine et blé sans changement, maïs en demande de 62 à 77, porc mess $33; jambons plats côtés 21 1/2.

Louisville, 27 — Le tabac en feuilles a augmenté de 50 cents sur toutes les sortes, et il s'en est vendu 215 boucauts. La farine superfine vaut $8, et l'extra pour famille $11, le porc mess a fléchi de 50 cents; whisky $2 25.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 27 juin 1866.

Il a régné un peu plus d'animation aujourd'hui, dans les produits de l'Ouest, mais sans ventes importantes. Il n'y a pas eu de mouvement dans le coton, et bien qu'il ne se soit pas déclaré de baisse positive, la tendance a été en faveur des acheteurs. Il ne s'est vendu que 650 balles.

L'or, par suite des nouvelles publiées dans les journaux du matin, a ouvert à 152 1/2 à 156, mais il est tombé de 2 cents après les dépêches subséquentes qui annonçaient une baisse. A la clôture, les cours étaient de 153 3/4 à 154 contre 154 hier soir.

Les transactions, au premier Board, comprennent $3,000 à 154 3/4, $22,500 [illegible] [illegible]

La demande de change étranger a été assez animée. Les ventes de sterling ont atteint le chiffre de 50,000 livres, dont un montant ordinaire en traites commerciales obligatoires, [illegible]

Le change américain est resté calme, mais les chèques sur New York sont montés au pair et la demande a été bonne à ce taux. C'est une baisse de 1/4 pour cent. Les opérations en dehors embrassent $10,000, à vue, sur New York, à 1/4 d'escompte, $10,000 à 3/8, et $10,000 à cinq jours de vue, à 3/4, un peu de change, à trente jours, à 1 1/2.

Les actions ont été plus recherchées. Il s'en est vendu, au premier Board, [illegible]

Les bons de la ville sont cotés à 96 à 98 le consolidés et 84 à 86 les émissions en faveur de chemins de fer, suivant les coupons.—Au Board [illegible]

Le taux le moins élevé est celui qu'ont payé les courtiers pour les petits montants. Les courtiers ont encore acheté des billets du Trésor de l'Etat à 93 pour les revendre à 95 et 96 sous. Beaucoup de petits industriels les reçoivent toujours au pair.

Les billets du trésor de la ville se sont vendus à 1/4, 1/2 et 3/4 pour cent de perte.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi soir, 27 juin 1866.

COTON—Il ne s'est opéré aucune amélioration dans la demande, et les prix ont encore penché en faveur des acheteurs, sans cependant montrer de baisse cotable. Les ventes ont embrassé 650 balles, prises par dix acheteurs. Nous continuons à coter l'ordinary à 27 à 29 cts, le good ordinary à 31 à 32 cts, le low middling 35 à 36 et le middling 38 à 39. Une offre de 35 cts la livre, faite pour une liste, passablement poussée, de low middling, a été repoussée.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865....balles	83239
Reçu aujourd'hui....	900
" précédemment.......	732404
	732504
	815743
Expédié aujourd'hui....	
" précédemment....	702461
	702461
Stock en mains à bord de navires non expédié.....	113282

SUCRE ET MELASSE—Seulement deux barils de mélasse sont arrivés de la côte depuis hier. Pas de sucre. Les approvisionnements de ces deux articles de fabrique domestique sont presque épuisés, toutefois, le marché est bien pourvu de sucre et de mélasse de Cuba, mais il est calme, et il ne s'y fait en ce moment que quelques ventes en détail à 13 à 14 cts le commun à fair Louisiane, 14¼ à — pour le fully fair 15 pour le prime, 15 cts pour le jaune clarifié et 16½ à — cts pour le blanc. Le sucre de Cuba s'est vendu en détail aux prix suivants: 13 à 13½ cts la livre de No 12, 14 c. pour le No 14 et 14¾ à 15 cts pour le No 15. La mélasse de Cuba se vend en détail à 55 cents le gallon.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché général a été plus actif, aujourd'hui et le mouvement a eu une plus grande extension, mais les prix ont en grande partie roulé en faveur des acheteurs. Les approvisionnements de grains sont forts, la farine arrive plus fréquemment, le bacon se vend facilement, mais le porc et le saindoux ne se s'écoulent qu'en détail.

FARINE—Bien que les envois de cette denrée nous arrivent plus fréquemment en ce moment, les approvisionnements en sont encore faibles. Bonne demande mais avec offres de prix déclinées. Environ 1800 barils de cet article ont changé de mains aux prix suivants: superfin à $10 à $10 25, good extra $14 25, do de choix $14 62½, $15 87½, $15 et $16 05. La demande porte en majeure partie sur l'extra.

MAIS—En bonne demande mais à des prix plus faciles. Environ 10,500 sacs de cet article se sont vendus aujourd'hui aux prix suivants: mélangé 79 cts, jaune mélangé et jaune 80 cts, blanc et blanc mélangé à 91 cts le boisseau.

SON—La demande a été plus active aujourd'hui, mais les ventes se sont, pour la plupart, faites à des prix réduits. 1500 sacs ont changé de mains aux prix suivants: $1 15, $1 17½ et $1 21.

AVOINE—La demande d'avoine a été bien faible aujourd'hui et les ventes de cet article ont eu lieu à 58 cts le boisseau.

FOIN—Le marché continue à être calme et seulement 157 balles de St Louis se sont vendues à $22 le tonneau.

CHANDELLES—Le stock de l'article est faible et la demande bonne. Un lot de 300 caisses de 12 onc. s'est vendu à 20 cts la livre. Les chandelles de 13 onces commandent 22 cts et celles ayant le poids plein 26 cts la livre.

LARD—Le marché est dépourvu de cet article et les envois qui en arrivent sont immédiatement vendus à des prix profitables. Les ventes précédentes ont eu lieu à 15 cts pour la tranche, 24 cts pour la non lavée et 33 à 35 cts pour celle du Texas.

PORC—Le marché continue à être calme et la seule vente qui ait eu lieu aujourd'hui, a été celle de 50 barils de mess, opérée à $35 le baril.

CAFÉ—Il s'en fait quelques demandes pour la campagne et les consignataires y font face moyennant 25 à 29 cts en monnaie courante pour le Rio ordinaire à prime.

FRET—Le marché au fret continue à être fort calme, tant pour l'étranger que pour le cabotage. Il ne s'exporte en ce moment que peu de choses à 1/2 et par livre de coton et 50 cts par baril de farine sur voiliers pour New York et Boston, 1 et par livre de coton et 80 cts par baril de farine sur vapeurs. Les taux demandés par les voiliers à destination de Liverpool sont 3/8 d par livre de coton et 35 shellings pour le tabac. Pour le Havre, 1 et par livre de coton.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 28 juin.

Arrivé, hier—170 bœufs du Texas, 294 veaux et vaches d'un an, 172 cochons 137 moutons.

Vendu—4 bœufs de l'Ouest, 126 bœufs du Texas, 229 veaux et vaches d'un an, 18 moutons et 5 vaches à lait.

A vendre—14 bœufs de l'Ouest, 151 bœufs du Texas, 208 veaux et vaches d'un an, 320 cochons, 4,170 moutons et 25 vaches à lait.

[illegible]

Marié, lundi, 25 du courant, à l'église de l'Immaculée Conception, par le Rév. Père Nachon, EDOUARD R. HOGAN à Mlle LUCIE A. A. WATKINS, tous deux de cette ville.

LE QUATRE JUILLET 1866.

LE 90ÈME ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE NATIONALE.

Grande Célébration de l'Anniversaire PAR LES Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

SOUS LA DIRECTION DE LA Société pour la construction d'un monument des Pompiers.

CÉLÉBRATION SUR LE "FAIR GROUNDS."

PROGRAMME.

Il sera tiré, dès le matin, des SALUTS NATIONAUX, sous la direction des autorités militaires.

La célébration qui aura lieu sur le "Fair Grounds" commencera à 10 heures du matin

MUSIQUE.

M. I. N. MARKS lira la Déclaration d'Indépendance.

MUSIQUE.

M. G. H. BRAUGHN prononcera le discours.

MUSIQUE.

Commencement des Jeux et Exercices.

MUSIQUE.

Courses—Essai des Pompes.

MUSIQUE.

Courses à pied—Grand jeu de balles entre les Clubs Magnolia et Lone Star.

MUSIQUE.

Grands exercices gymnastiques.

MUSIQUE.

Courses et courses au trot.

Dans la soirée.

Grand Concert instrumental donné par le célèbre corps de musiciens de CHS. JAEGER.

FEUX D'ARTIFICE.

sous la direction du célèbre M. A. DANIEL.

DANSES.

Il a été construit, sous les magnifiques chênes du Fair Grounds, une plate forme de cent vingt pieds carrés, sur laquelle les danses auront lieu sous la surveillance du COMITÉ TERPSICHORÉAN.

ILLUMINATION.

Il y aura une grande illumination, sous la direction du comité de la société.

La fête de cinq jours.

La fête durera cinq jours—le 4, le 5, le 6, le 7 et le 8. Il y aura différents jeux, exercices et spectacles tous les jours.

On dansera tous les soirs.

Le Comité chargé des préparatifs est décidé à faire de cette fête une véritable FÊTE DU PEUPLE.

Il ne négligera rien pour la rendre attrayante.

On trouvera sur les Grounds des Salons, des Restaurants, des Salons de Crèmes à la Glace et de Soda.

Le Monument des Pompiers.

Tout le bénéfice de cette fête sera ajouté à la somme qu'on forme en ce moment pour la construction d'un Monument imposant à la mémoire des Membres morts en accomplissant leur devoir, soit comme Pompiers, soit comme Soldats. Leurs noms seront inscrits sur le Monument.

Maintien de l'Ordre.

Un nombre suffisant de Policemen se trouvera sur les lieux pour maintenir le bon ordre.

On espère que chaque Pompier présent usera de son influence pour empêcher tout ce qui serait de nature à troubler la Fête.

Prix d'Entrée.

Billet Vert, pour une personne, pour un jour: $1. Billet Rouge, pour une personne, pour cinq jours: $2. Les enfants au-dessous de 15 ans, accompagnant leurs parents ou tuteurs, seront admis gratis.

Entrée et sortie.

Le "Fair Grounds" était connu jadis sous le nom de "Creole Race Course" (Hippodrome créole); il est situé entre la rue de l'Esplanade et le chemin de Gentilly.

Les chars de la compagnie des chemins de fer de la ville déposeront le public à l'entrée qui se trouve dans la rue de l'Esplanade.

Les véhicules passeront par l'entrée du chemin de Gentilly.

On peut se procurer des billets en s'adressant au bureau de la société, Bank Place, No 10, aux foremen des compagnies et aux membres du comité.

I. N. MARKS,
Président du comité général d'arrangements.
28 juin—1, 2, 3, 4 juillet

Exposition artistique
PENDANT QUELQUES JOURS SEULEMENT.

Les amateurs d'objets d'art pourront apprécier au magasin de RUNKEL & DUPUY, 145 rue Canal, près de la confiserie Bellanger, l'exquise et magnifique tableau représentant la Mort de Douglas, à la bataille de Langside, en présence de la reine Marie-Stuart.

C'est sans contredit le plus remarquable travail à l'aiguille que l'on puisse voir, et il est d'autant plus beau qu'il est dû au talent d'une dame de la Nouvelle-Orléans.

Encore quelques jours et il sera expédié pour New-York, où il sera un des ornements de la galerie des beaux-arts. 28 juin—4f

Demande de Cuisinière.

ON demande, de suite, une bonne cuisinière pour une famille résidant à Mandeville, Lac, pendant l'été. S'adresser, avec de bonnes recommandations, au No 136, rue de la Commune, chez MICHEL & CO. 27 juin—4f

DEMANDE DE BARBIERS.

ON demande deux bons barbiers au No 84 de la rue St-Charles. 27 juin—3f

AVIS.

La maison de commerce existant en cette ville sous la raison sociale SOMOISSIER & BIDAULT Jr., est, d'un commun accord, dissoute à dater de ce jour. M. J. B. FURISSIER restera seul chargé de la liquidation. 23juin—3f

PAR acte passé devant Emeste Bouny, notaire, recevant Adolphe Boudousquié, notaire, sous la date de ce jour, j'ai donné ma procuration générale à mon fils, Frederic Mallard, junior, et je révoque toutes procurations antérieures. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1866. P. MALLARD.

A vendre,

LES COMPTOIRS en marbre de la Banque d'Amérique. S'adresser à A. M. FORTIER, caissier, à la Banque de la Louisiane.

Tir au Pistolet.

M. J. B. MICHON a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'ouvrir, au coin des rues Esplanade et Bayou St-Jean (vis-à-vis), un tir au pistolet. Les amateurs y trouveront les meilleures armes qu'il aura montrées à son tir de la rue St-Louis. 21juin—1m

CHEVAUX PERDUS OU VOLÉS.

Perdu ou volé, le 18 juin, un CHEVAL bai ayant plusieurs cicatrices aux épaules et portant l'étampe du gouvernement; le 25 juin, un CHEVAL noir étampé U. S., comme le premier, et ayant beaucoup de marques de fouet du côté droit. La personne qui les ramènera aux grandes écuries des chars, au coin des rues Dumaine et Broad, recevra une récompense de dix piastres. 28 juin—3f

Chienne perdue.

Il a été perdu, hier, dans la rue des Champs-Elysées, une petite chienne blanche de la Havane, ayant à l'oreille droite une légère marque jaune, et ayant le poil coupé à partir du milieu du corps jusqu'à la queue. Elle répond au nom de Frisquette. La personne qui la ramènera au No 21 de la rue de la Douane, recevra une récompense. 28juin—2

PERDU, hier, de 6 heures à 8 heures du soir, un porte-monnaie ayant divers papiers de valeur et de 72 à 74 piastres en billets du Trésor. Une récompense de 25 piastres sera donnée à celui qui le rapportera au No [illegible]

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1866.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs de cette Compagnie, il a été déclaré un dividende de deux piastres et cinquante cents par action, c'est-à-dire cinq pour cent sur les actions réduites de la Banque. Ce dividende provenant du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires à partir du premier lundi de juillet prochain.
26 juin—au 30. CH. JUMONVILLE, Caissier.

Maladies secrètes.

Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.

EAU ET SIROP DÉPURATIF.

Les personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, une maladie de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères, taches, démangeaisons, provenant soit d'hérédité, soit des suites de maladies secrètes, obtiendront une guérison rapide en faisant usage de ces deux médicaments.

Injection et Liqueur végétale,

guérissant en quelques jours la gonorrhée et écoulements de toutes natures, quelqu'anciens qu'ils soient, sans crainte aucune des rétrécissements du canal.

Elixir anti-diarrhéique.

Remède efficace contre la diarrhée et la dyssenterie.

Sirop pectoral

contre les rhumes, toux, catarrhes, coqueluche, enrouements. Avec un seul flacon de ce sirop, la toux la plus opiniâtre est arrêtée.

A vendre par R. SATTIER, pharmacien, 26 juin—6m encoignure Dauphine et St Pierre.

AVIS.

SUCCESSION DE J. M. CABALLERO.

Les personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu Jose Maria Caballero sont priées de les présenter au soussigné; celles qui doivent à la dite succession sont priées de venir payer immédiatement à FCO PIZARRO MARTINEZ, Exécuteur testamentaire de feu J. M. Caballero. 26 juin—20—Juillet. Rue Gravier, No 198.

Vins rouges! Vins blancs! &c.

En magasin et en disponibilité dans les entrepôts de la Douane, de récentes importations de Bordeaux

130 barriques VIN ROUGE "Graves de Vignonet";
do do do "Côtes de St Jean";
55 do do do "Beaune";
25 do do do de Cette;
30 barriques VIN BLANC "St-Aubin";
30 barils VIN BLANC "Pujols" (Barsac);
25 demi-barriques VIN BLANC "Coteau de Marcou";
15 do do "Coteau de Mons";
50 caisses VIN ROUGE Begadan Médoc;
100 do VIN DE CHAMPAGNE diverses marques;
25 do ABSINTHE de M. Petit & Co.,
à vendre au gré des acheteurs par CESAIRE FASSY, 25 juin—6f 38, rue St-Louis.

EN VENTE

No. 106 rue du Camp, au premier

LE "STOVE" AU PÉTROLE DE GRAY.

L'INVENTION la plus utile de l'époque. Ce fourneau, adapté à l'usage des familles, réunit de grands avantages. Il ne fait ni fumée ni suie, ni cendres; est portatif, et on entre accompli tout ce qui s'on peut désirer d'un fourneau.

Journellement, entre 1 et 2 heures P. M. on y fait la cuisine. Au No. 106, RUE DU CAMP, au premier 17 juin—6m

Bureau des Assureurs,

Nouvelle-Orléans, 23 juin 1866.

LES Compagnies d'Assurances composant ce Board fermeront leurs bureaux, tous les jours, à 3 heures de l'après-midi, à partir du 1er juillet prochain. JAMES H. WHEELER, Secrétaire. 24 juin—3 sem

Machines à Glace.

3 PETITES MACHINES A GLACE, pour familles, à vendre par A. Mc LAURIN, BOTHIER & CO. 24 juin—7 Rue Gravier No. 111.

Dr. SABOURIN,

166, DOUANE,

ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

CERTIFICAT PERDU.

UN certificat, No. 2078, portant la date du 25 octobre 1866, pour trente actions de la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, en faveur de Joaquin Viñas Sr., ayant été perdu ou égaré, il a été fait aujourd'hui une demande pour le renouvellement du dit certificat. Nouvelle-Orléans, 16 juin 1866. 7 juin—6 sem. 1f par sem

POUR MARSEILLE.

—PASSAGE SEULEMENT—

Le brick italien PEPPINO, fin marcheur et ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira pour le port ci-dessus vers le 1er de juillet prochain. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou au consignataire M. ANTOINE LANATA, No 51 rue Jefferson.

POUR MATAMOROS

Départ JEUDI, 28 du courant

La belle goélette mexicaine LUZ, fine voilière, capitaine Lopez, aura la plus grande partie de son chargement engagé, partira positivement ainsi qu'il est ci-dessus. Pour reste du fret ou passage, s'adresser à bord, près du Second District, à S. FERNANDEZ & CO., ou à GOLDENBOW & LESPARRE.

POUR LE HAVRE. — La belle Barque "ST PAUL" capitaine A. Sawre tirant 11 pieds d'eau et ayant la majeure partie de sa cargaison engagée. Pour balance de fret et passage, s'adresser chez JOHN GAUCHE.

POUR TAMPICO.

La belle goélette anglaise TERESA, capitaine Wm Mattei, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à PUIG BROTHERS, No 57, rue de la Douane.

A VENDRE
par A. ROCHEREAU & Co.,
Nos 16 et 18, rue St-Louis.

40 barriques VIN ROUGE, BLAYE.
do do VIN ROUGE de St-Martin.
10 caisses PETITS POIS.
10 do CHAMPIGNONS.
10 do MOUTARDE.
10 sacs NOISETTES.
4 caisses DATTES.
Le tout récemment retiré de l'entrepôt.
Nlle-Orléans, le 20 juin 1866.

AVIS.

LA société existant sous la raison TURCOTTE & LAROSE a été dissoute, le 31 mai, d'un commun accord. M. Larose assume le règlement de toutes les dettes et liquidera les affaires de la société. J. TURCOTTE. L. R. LAROSE. Nlle-Orléans, 4 juin 1866.

NOUS avons formé, aujourd'hui, une société pour le commerce de marchandises sèches, sous la raison LAROSE & CAGNOLATTI. L. R. LAROSE. P. CAGNOLATTI. Jackson Store, au coin des rues Ste-Anne et Chartres. Nlle-Orléans, 1er juin 1866.

BANQUE D'AMÉRIQUE.

Nlle-Orléans, 20 juin 1866.

POUR cause de réparations, cette Banque sera transportée, pour le moment, LUNDI, 25 du courant, au local de la Banque de la Louisiane, au coin des rues Conti et Royale. AM. FORTIER, Caissier.

Docteur HUARD,
De la Faculté de Médecine de Paris,
115 RUE ROYALE
ENTRE ST-LOUIS ET TOULOUSE
Chez M. le Docteur Lambert.

E. Montagne jr. Clement Carlos
MONTAGNE & CARLOS,
Marchands-Commissionnaires,

SOLLICITENT les consignations de coton, sucre, peaux, laine mousse et tous genres de produits de campagnes. Les ordres pour marchandises seront exécutés avec promptitude.—Bureau, 21, rue St Louis, entre les rues Chartres et Vieille Levée, Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

LA réduction du capital de cette banque ayant été adoptée par un vote des actionnaires, tous les porteurs de certificats d'actions sont requis de les présenter à la banque afin qu'ils y soient échangés pour des certificats d'actions de cinquante piastres. CH. JUMONVILLE, Caissier.

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas ont été transportés au No 60 rue de Canal, près de la Vieille-Levée. GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

HOTEL POUR FAMILLES,
BAIE ST-LOUIS.
Tenu par A. Boulanger.

LE soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nlle-Orléans, qu'il a ouvert à la Baie St-Louis son hôtel, où il est prêt à recevoir les familles qui voudront l'honorer de leur patronage. [illegible] A. BOULANGER.

Produits de l'Ile de Cuba.

1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour groceries,
[illegible]
E. TRUJILLO, Nos 55 et 57 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

A LOUER.

LA magnifique et vaste salle du bal, connue sous le nom du Bal du Globe. Pour conditions, s'adresser au No 11 rue Jefferson.

Fer du Tennessee.

LE soussigné, agent pour la vente du célèbre fer du Tennessee, de Arthur, Fry & Sons, est prêt à recevoir les ordres pour fer de toutes les grosseurs plats, rond, carré, fers à cheval, plaques à chaudières, &c. C. H. SLOCOMB. Rue du Canal, No 74, et rue de la Commune, No 84.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME MAURY, sage-femme, informe sa clientèle, qu'ayant pris un vaste local, 138, rue Canal, encoignure Bourgogne, elle est à même de prendre des pensionnaires [illegible]. Consultations de 3 à 4 h. P. M. 138, rue Canal, au Premier.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 34

On trouvera le Dr. F. C. A. KAUFMANN (résidence rue Dumaine, 35) de midi à 2 heures, au bureau de l'immigration pour donner des renseignements.

F. METTETAL,

LA terreur de la vermine, a l'honneur d'informer le public en général qu'il vient d'ouvrir un magasin de poudre à détruire la vermine, tels que ravets, punaises, puces, mouches, moustiques, mites, rats, souris, etc. Cette poudre détruit toute la vermine. Il fait des contrats pour détruire la vermine dans les hôtels, restaurants et maisons privées. Sa devise est: "Pas de guérison, pas de paiement," et il garantit l'absence des insectes pendant un an. Principal dépôt 50 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane, Nlle-Orléans. F. METTETAL, agent de Reynard et Varin.

AVIS.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 21 juin 1866.

UN arrangement ayant été conclu avec la Banque d'Amérique pour une partie du local de la Banque de la Louisiane, les personnes qui ont des boîtes de biens ou des dépôts spéciaux dans les caveaux de cette dernière institution, sont priées de les en retirer immédiatement, sinon il faudra les transporter dans les caveaux de la succursale de l'Hôtel de la Monnaie des Etats Unis, aux risques des propriétaires. JNO. F. IRVINE, Caissier.

SEUL AGENT,
DANS LES ETATS DU SUD,
Pour la vente des Vins de
MM. Cruse et Fils Frères,
DE BORDEAUX.
B. E. CASTENDYK,
RUE DU CAMP, NO. 91.

AVIS.

LES acheteurs de la Nlle-Orléans, les marchands de la campagne et les planteurs trouveront toute espèce de CADRES de glaces et de portraits au No 151 de la rue du Camp, en face de l'église St. Patrick. Les soussignés ont constamment un choix de GLACES françaises et allemandes. OLANDS &c. Ils redorent et mettent à neuf les vieux cadres et se chargent de DORER et de BRONZER en tous genres. Ils se chargent également des DORURES d'églises et de bateaux à vapeur. DUREAU & GOOCH.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent sur les bénéfices des six derniers mois, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou leurs ayants-cause, à partir du 2 juillet prochain. WM. S. BROWN, Trésorier.

154, 156, Canal St—154, 156, rue du Canal.
MADE OLYMPE

INFORME respectueusement les dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir, par les derniers arrivages de Paris, un joli assortiment de modes de printemps, et de marchandises d'été, grenadines, chambery, mousselines, châles de dentelles, rubans, fleurs, passementeries, voiles et des chapeaux du dernier genre, sortis des meilleurs ateliers de Paris.

A CEDER.

Une maison parfaitement indépendante, située dans la rue Royale, ayant un magasin et une chambre en bas, deux chambres au premier, une cour avec water-works, cuisines, &c. Les installations du magasin et un petit mobilier sont également compris dans la cession. [illegible] LEON PHILIPON.

A Vendre,

LE MAGASIN A TROIS ÉTAGES (fenêtres en fer) situé No 42 rue Vieille Levée, maintenant occupé par O. Bernier & Co. Egalement, la magnifique maison basse, No 136 rue du Quartier, entre Remparts et Bourgogne, bâtie par Juan Y. de Egana. Pour informations s'adresser à AUG. COUTURIÉ, 27 rue Vieille Levée.

A LOUER.

UNE JOLIE RÉSIDENCE, convenable pour une nombreuse famille, avec jardin à fleurs, verger, potager. No 394 rue Dumaine, entre Miro et Galvez, (à proximité des chars du Bayou). Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, ou à M. M. F. Bonnin, 140 rue Gravier.

A LOUER OU A VENDRE.

Une grande propriété, à Louisbourg, connue sous le nom d'Hôtel Grégoire. S'adresser, sur les lieux, à PUJOLS, et en ville, au Restaurant des Etats Unis.

PROPRIÉTÉ A VENDRE
Pour cause de départ.

Une belle propriété située rue Ste-Anne, No 449, entre Mirol et Tonti. Maison double à étage avec jardin, dépendances, &c. [illegible]

Crescent Hotel,
A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, qui est en face du Crescent Wharf, construit expressément pour l'hôtel, est ouvert et peut recevoir les familles et les voyageurs. Le confort des pensionnaires sera l'objet d'une attention toute particulière. Le bateau doit être marqué "Crescent Wharf" pour en garantir la livraison. J. V. TOULMÉ. E. V. SAUCIER, Propriétaires.

HOTEL FIJUX,
10 & 12 Waverly Place—New-York.
A un block de Broadway, derrière New-York Hotel.

M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'agrandir son établissement et y joignant la maison voisine.

Cet Hôtel étant au centre de la ville et à quelques portes de Broadway, dans un quartier tranquille, réunit tous les avantages que peuvent désirer les étrangers, tant sous le rapport du confort, que sous le rapport d'une bonne table. Table d'hôte à 6 heures. Appartements pour familles etc. etc.

AVIS.

Par acte devant Abel Dreyfous, notaire public, M. HENRY ERNST est chargé, à dater du 15 mai 1866, de la procuration générale du soussigné. E. FORESTIER.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société, le 1er juin 1866, sous la raison PEPIN & TURCOTTE, pour l'importation de marchandises sèches. Leur bureau est momentanément au No 5 de la rue St-Louis. Nouvelle-Orléans, 5 juin. A. PEPIN. J. TURCOTTE.

LA FOIRE.
Bureau de la Société des Agriculteurs et Artisans de la Louisiane.
Nlle. Orléans, 4 juin 1866.

AUX ARCHITECTES, ENTREPRENEURS ET JARDINIERS.—Le Grand Comité, désirant avoir des plans et des cahiers des charges pour dessécher et orner le terrain de la Société et construire des édifices convenables destinés à la Grande Foire qui doit avoir lieu le 20 novembre prochain—offre les primes suivantes:

1—Pour des plans complets de desséchement, empierrement et bâtisses, accompagnés de cahiers des charges—au complet—$300.

2—Pour un plan de desséchement seulement, accompagné de cahiers des charges, au complet—$100.

Il sera payé une commission de 5 pour cent pour la surveillance des travaux. Le concurrent dont les plans auront été adoptés aura la préférence.

Tous les plans doivent être soumis d'ici au 1er juillet 1866 et dressés conformément au cahier des charges et aux conditions déposées au bureau de la Société, au Mechanics' Institute. C. H. SLOCOMB. Président du Comité des Fair Grounds.

AVIS.

M. PHILIP LOBRANO n'étant plus chargé de mes collections, je prie les personnes qui me doivent de ne payer aucun compte sur son acquit. Nlle-Orléans, 20 juin 1866. OLYMPE BOISSE, 154 rue du Canal.

Maison Blanche.
Vins, Liqueurs et Comestibles.
GALLOT & CHAVANNES,
PROPRIÉTAIRES,

ONT l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ouvriront leur magasin LUNDI soir, 11 juin, 157 rue du Canal, à côté de la maison Holmes. On y trouvera en abondance une grande variété de Vins fins de tous les pays, Liqueurs fines de toutes les marques, Conserves de toute nature en fruits, légumes, gibier, des meilleures marques, Confitures françaises, anglaises, espagnoles et américaines, Spécialité de thé, café, chocolat, et tout ce qui concerne l'article comestible pour familles et restaurants. Dépôt de cigares de la Havane,—gros, demi-gros et détail. Un salon est spécialement disposé à l'arrière pour les amateurs.

AVIS est par le présent donné à toutes personnes qui auraient ou pourraient avoir des réclamations à faire contre l'ancienne maison WOOLONGHAN, BRUGERE & CO de les faire dans le délai de 10 jours de la date de cette publication, et toutes les personnes qui doivent à la dite maison sont invitées à venir régler leur compte dans le même délai et celles qui veulent éviter des poursuites judiciaires. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1866. JH. BRUGERE, 20 rue de la Douane.

Demande de propriétés.

ON désire acheter plusieurs propriétés, situées dans le Deuxième et Troisième District. S'adresser à J. SAUVAGE, courtier, Passage de la Bourse, No 111, entre St-Louis et Conti.

Avis.

LE PORTEUR d'un billet W. HATCH, de $3,500 du 25 janvier 1865, à l'ordre de LOBIT & CHARPANTIER, est prié de se présenter chez P. J. PAVY, syndic, 8 rue Royale.

E. RICHARD
Fabricant de Billards,
166 ....RUE STE-ANNE........ 166.

ETANT sur le point de demander, offre à des prix modérés, au choix de BILLARDS à six poches, quatre poches et à carambolage. Ces billards sont du genre moderne, au bois de rose, chêne ou noyer, tables en marbre ou en ardoise, et ont des BANDES DE KAVANAGH & DECKER, les meilleures dont on se serve en ce moment.

On trouvera chez lui des queues de billard, des billes, des draps, des procédés, du blanc, en un mot tout ce qui a rapport à ce genre de commerce.

Il remplit avec soin et sans retard les ordres qu'il reçoit par la Poste. Adresser à E. RICHARD, Boîte 1716, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans

E. BEULARD,
COMMISSIONNAIRE,
Rue de Chabrol, faubourg Poissonnière PARIS.
Références:
MM. A. ROCHEREAU & Co., A. JACQUES & BOCHET, Louis MOULOR, FREDERIC JAUFFROIS, } Nouvelle-Orléans.
Ph. RIFFLARD, H. DE GOEY } New York, Paris.

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Co., Reims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour [illegible] COUTURIÉ FRERES, 27 rue Vi.

En débarquement du "Fred. Gustave," de Marseille.

2200 paniers HUILE Plagniol,
caisses VERMOUTH Noilly,
caisses VIN Bergasse,
Bques VIN Bergasse,
do VIN Bandol,
do VIN Cette,
quarts PORTO F. Durand,
do MADERE F. Valette,
caisses SAVON Amavon,
do VERMICELLI et MACARONI,
do SALAISONS assorties,
do DATTES nouvelles.
A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 52, Vieille Levée.

N. FIDEL,
132.... RUE DE CHARTRES 132
ENTRE
LES RUES ST-LOUIS et TOULOUSE.

Aux consommateurs de tabac.

M. N. FIDEL, a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il fera le SAMEDI, 30 JUIN, rue de Chartres, 132, au-dessous de l'Hôtel d'Orléans, entre les rues St-Louis et Toulouse, l'ouverture d'un grand MAGASIN DE TABAC.

Engagé depuis de longues années dans cette ligne d'affaires, il en connaît les moindres détails et on peut bien avouer qu'il réunira dans son établissement tout ce que les meilleures marques de cigares, cigarettes de la Havane, ... et de plus recherché comme Pipes, [illegible] un assortiment de plus élégant, le plus varié de

Pipes écume de mer,
Pipes Gambier en terre,
Pipes en racine de bruyère,
Blagues,
Porte-cigares,
Porte-cigarettes,
Agates,
Pierres à feu,
Mèches.

enfin tout ce qui concerne cette partie. M. N. FIDEL, qui a acquis une grande expérience en cette matière, s'occupe spécialement de la préparation des tabacs à fumer et à priser, et les correspondances qu'il a établies lui permettent de livrer ses articles aux meilleures conditions [illegible] public.

LIQUIDATION
POUR CAUSE DE
DÉMÉNAGEMENT FORCÉ.

Etant obligé de rendre à la fin de juillet le local que j'occupe, je vendrai à grand rabais et sans considérer le prix coûtant, tout mon stock d'articles de MODES et de NOUVEAUTÉS, consistant en Rubans, Chapeaux, Fleurs, Plumes, Soieries, Dentelles, Blondes, Velours, Guipures, Crêpes, Tulles, Bobinet, Barèges, Mouchoirs, Toile, Broderies, Ganterie, Ruches, Passementerie, Garnitures, En tout Cas, Parapluies ainsi que toutes les fournitures à l'usage des modistes.

Il faut que tout le STOCK soit vendu avant le 20 juillet.

19 juin—15f J. DERBÈS, Rue Bienville, 46

AVIS.

LA SOUSSIGNÉE offre de vendre, à des conditions libérales, son magasin de modes au No 111 de la rue Royale. Le stock en est grand et nouveau; on peut l'acheter immédiatement en s'adressant à l'endroit ci-dessus indiqué ou au restaurant de Victor, à Carrollton. Mme LOUISE BERO

Bureau du Trésorier de la ville.
AVIS AUX CONTRIBUABLES.

L'ATTENTION des personnes qui n'ont pas encore payé leurs taxes de ville, est appelée, par le Trésorier, sur le fait que le délai accordé par la loi pour le paiement des taxes expire le dernier jour de juin. Celles qui désirent éviter les frais sont requises de venir payer les dites taxes. J. HERNANDEZ, Trésorier de la ville.

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE,
FABRICANT DE LIQUEURS,
....RUE ST-LOUIS........
Nlle Orléans
ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN
Liqueurs françaises de tous genres.

LEON QUEYROUSE,
MARCHAND DE GROCERIES
en gros
Et Importateur de Vins français, Eaux-de-vie etc.
71............Rue St-Louis...............17
Nouvelle-Orléans.

Grand Hôtel de la Havane.
A PARIS
Rue de TREVISE, 44, au coin de la rue Bleue
Mlles C. & L. ABRY, propriétaires.
F. FERRET (de la Nouvelle-Orléans) GÉRANT.

Les familles louisianaises trouveront, à l'Hôtel de la Havane, un bon accueil et tout le confort désirable à des prix modérés.

C. JAUBERT & Cie.
20, Rue de Chartres.

AYANT fait de forts achats, au moment de la plus grande baisse, offrent à leur clientèle et au public en général, un magnifique stock de marchandises de saison, qui ne laisseront rien à désirer pour le choix et le bon marché.

N. B.—Les marchands de la campagne trouveront les articles les plus convenables et les plus variés, pour leur vente. Les commandes seront remplies promptement.

C. Jaubert & Cie,
WHOLESALE DEALERS IN DRY GOODS
20, Rue de Chartres.

The Arrow Tie.
(LE CERCLE ARROW.)

Et Bandes de Fer, pointes, pour les balles de Coton.

Les planteurs, les facteurs et les marchands de la campagne trouveront leur intérêt à se servir de ces CERCLES et de ces BANDES. Les ordres sont promptement exécutés par GIVEN, WATTS & Co, ou par M. T. BARTLETT, Agent, Rue Carondelet, No.

AVERTISSEMENT.

Putnam's Patent Bottle Stopper Fastener.

LES soussignés ayant acheté de Henry W. Putnam, de Bennington, comté de Bennington, Etat du Vermont, le DROIT EXCLUSIF de se servir du PATENT BOTTLE STOPPER FASTENER pour la ville de la Nouvelle-Orléans et les villages avoisinants, [illegible] PABLO & CO.

Fabricants d'eau minérale, aux Nos 270 et 272 de la rue Royale.

MALGRÉ LA HAUSSE DE L'OR,
Mr. L. Manuel, 56, rue du Maine,

en provision d'importants arrivages qu'il attend de France, continuera à vendre sans augmentation de prix ses gélatines VINS à 20 litres. [illegible]

BLADON SPRINGS,
Comté Choctaw, Alabama.

LES propriétaires de ces célèbres sources, annoncent au public que l'hôtel a été mis à neuf et peut maintenant recevoir les voyageurs. La réputation de ces eaux pour la guérison des maladies chroniques, date de vingt ans; elle est trop grande dans le Sud pour qu'il soit besoin d'en parler ici. Des bateaux partent de Mobile tous les MARDIS et tous les SAMEDIS pour les Springs. JAMES CONNOR & CO.

Cigarettes de la Havane!

10 BARILS de 2,000 paquets chaque de la marque très bien connue de "Para Usted." En magasin et à vendre par CÉSAIRE FASSY. 38, rue St-Louis.

P. J. PAVY,
Facteur de Coton
ET
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
Rue Royale, No. 8

FONDERIE DE LEEDS,
[ETABLIE EN 1825.]
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des bouilloires, des moulins à sucre, des chaudières à sucre, des machines à gazer, des moulins à scie, des presses à coton, des vis de Newell, des bouches à fourneaux, des grils; à exécuter toute sorte de travaux d'installations, de bateaux à vapeur, et toute espèce de machines pour le Sud. LEEDS & CO

MONROE & REDDINGTON
JOHN T. MONROE THOS. REDDINGTON.
FACTEURS DE COTON
ET
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
Rue Carondelet, No 63, coin Perdido.

MM. Monroe & Reddington sont agents pour la vente des célèbres moulins à sucre de Winter & Co; agents de la Fonderie Tredegar (Tredegar Iron Work) de Richmond, Virginie. Ils peuvent fournir, en tout temps, du Fer de chemins de fer, des Chevilles et des Clous, des Chevilles pressées, des Pioches et des Pelles, en quantités quelconques, des meilleures qualités et à meilleur marché qu'aucune autre maison de cette ville.

SEULS AGENTS
DANS
L'ETAT DE LA LOUISIANE
POUR
LES VINS DE BORDEAUX
DE
MM. BRANDENBURG FRÈRES:
J. RIVIERE & Co.
70 & 72.....Rue de la Commune.....70 et 72

JAMES H. LEVY. ANDERSON D. DIETER. J. GOLDSMITH
LEVY, DIETER & Co.,
Marchands-Commissionnaires,
27, Rue Carondelet.
Nouvelle-Orléans.

AVANCES.

Nous continuons à faire des avances sur les produits et cotons qui nous sont consignés pour être vendus sur place ou pour être expédiés à nos amis à New York, Boston ou à MM. RATHBONE frères & Co., à Liverpool. LEVY, DIETER & CO

DROGUES, MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

Ainsi que Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c.

Aussi—INDIGO de Caracas et BOUCHONS de toutes grandeurs et de qualité.